

# **CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2016**

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Delphine Gonnard - Denis Mandon

Absents excusés : Hervé Besson - Nicolas Carpentier (pouvoir à Delphine Gonnard) - Simon Rosant (pouvoir à Laëtitia Bourjat) - Romain Serpenet

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 20H00 à 23H00

### **1. Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015**

À l'unanimité, les membres du Conseil décident de ne pas augmenter les taxes, celles-ci restent donc à :

Taxe d'habitation :	7,02 %
Taxe foncière (bâti) :	11,50 %
Taxe foncière (non bâti)	53,35 %

### **2. Subventions aux associations**

Le conseil décide des subventions aux associations pour l'année 2016

- ACCA 100€
  - Bibliothèque pour tous 150€
  - Anciens combattants 250€
  - Comité des fêtes 300€ ou 1000€ si organisation du feu d'artifice
  - ADMR 300€
- Pas de subventions aux autres demandes (Resto du Cœur, Association Ardèche Sports Nature, Association Cyclo Saint Victor, ADAPEI...) ; cela relève plus du don personnel.

### **3. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015 de la commune + compte administratif et compte de gestion du CCAS dissout le 31/12/2015**

Adopté à l'unanimité.

#### **Commune**

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 103 741.25
- Recettes : 253 610.81

#### Section d'investissement :

- Dépenses : 106 471.01
- Recettes : 132 258.60

#### L'affectation de résultat sera la suivante :

- Au compte 1068 investissement 37 819.57
- Au compte 002 excédent de fonct. reporté 112 049.99
- Excédent de fonct.CCAS à reporter + 1 156.36
- Total à reporter au 002 exc.fonct.reporté 113 566.35

#### **CCAS**

##### Section de fonctionnement :

- Dépenses : 1 713.35
- Recettes : 3 229.71

##### Section d'investissement :

- Dépenses : 369.07
- Recettes : 369.07

L'excédent de fonctionnement sera reporté au 002 excédent de fonctionnement reporté sur le budget communal (voir ci-dessus).

#### **4. Vote du Budget Primitif 2016**

Adopté à l'unanimité.

##### Section de fonctionnement :

Dépenses et Recettes équilibrées à 248 545.35

##### Section d'investissement :

Dépenses et Recettes équilibrées à 216 941.16

#### **5. Social**

Les aides apportées précédemment par le CCAS seront assumées par la commune ; à savoir une aide de 50€ lors d'une naissance et une aide de 20€ pour l'adhésion à une association (sportive, culturelle...) des enfants de moins de 18 ans à raison d'une aide par enfant et par année, sur présentation de justificatifs.

#### **6. Bâtiments**

Une demande de subvention dans le cadre de la DETR (dotation d'état des territoires ruraux) a été déposée auprès de la sous-préfecture concernant la mise en accessibilité des bâtiments communaux et concernant la rénovation énergétique de certains logements communaux.

Reste à solliciter d'autres subventions auprès du département (dans le cadre du dispositif « Ardèche Durable » et auprès de la Région par le biais du CDDRA (Ardèche Verte).

Une fuite liée à un problème de zinc sur la toiture d'un des logements communaux a été réparée par l'entreprise Lez Arts du Bois.

La mission de vérification électrique des bâtiments recevant du public a été réalisée par l'Apave, celle des extincteurs est à venir.

## **7. Voirie**

La programmation des travaux de voiries 2016 est faite. Des travaux seront entrepris à Brudon, Vallet, sur les ouvrages de Chabot et Liverset, à Sellier, aux Astiers et à la Gagère.

L'entretien et le bouchage des trous seront faits par l'entreprise EVTP.

Au village, les panneaux réglementant le stationnement seront posés prochainement.

Le revêtement de la RD115 présente des anomalies et se fissure sur toute la traversée de notre village.

Les démarches sont en cours pour essayer de résoudre ce problème.

## **8. Information, animation**

Bonne participation à la formation aux gestes qui sauvent.

Comité d'accueil : le premier comité d'accueil pour les nouveaux arrivants devrait avoir lieu fin avril à Vaudevaut.

Bulletin municipal : celui-ci est quasiment bouclé et devrait être distribué prochainement.

Une première réunion de préparation à l'Ardéchoise est également prévue fin avril.

## **9. Communauté de communes**

Ancienne école des frères : 17 chambres sont prévues. Contrairement à ce que l'on peut entendre, il ne s'agira pas d'un établissement de luxe !

Le 7 et 8 mai aura lieu le 3eme Salon de l'Habitat à Saint Félicien.

La communauté de commune a maintenu les différents taux d'imposition au même niveau qu'en 2015.

Le télé-centre est ouvert. Actuellement, il accueille une personne régulièrement et d'autres personnes ponctuellement, la salle de réunion est aussi réservée de manière ponctuelle. Des animations sont prévues mensuellement (démonstration innovation, FabLab...).

La communauté de communes adhère au FUL.

ADN, fibre optique : une carte de déploiement sur dix ans est en cours de préparation. La présentation des priorités de déploiement semble être imminente.

Le préfet de l'Ardèche maintient son schéma intercommunal initial (regroupement des communautés de communes du Val d'Ay, de Lamastre et de Saint Félicien). Celui-ci ne convient toujours pas à la majorité des élus de chaque territoire qui sont déterminés à faire entendre leur désaccord à Monsieur le Préfet.

La prochaine réunion du conseil municipal sera fixée ultérieurement.